

OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT

Les sept objectifs d'amélioration fixés pour l'ensemble du système éducatif (à l'horizon 2030) sont inscrits dans l'avant-projet du décret.

1. Améliorer significativement les savoirs et compétences des élèves
2. Augmenter la part des diplômés du secondaire supérieur
3. Réduire les différences entre les plus favorisés et les moins favorisés d'un point de vue socio-économique
4. Réduire progressivement le redoublement et le décrochage
5. Réduire les changements d'école au sein du tronc commun
6. Augmenter l'inclusion des élèves à besoins spécifiques
7. Accroître les indices du bien-être à l'école et du climat scolaire

OBJECTIFS DE L'ETABLISSEMENT

Afin de réduire progressivement le redoublement et le décrochage, les résultats des élèves en lecture que ce soit lors des Evaluations Externes Non Certificatives ou du C.E.B. seront améliorés.

Grâce au renforcement du processus de remédiation, les résultats seront également renforcés en Français et en Mathématiques pour toutes les épreuves. L'objectif est de réduire les différences socio-économiques entre les plus favorisés et les moins favorisés.

Afin d'améliorer le bien-être à l'école et le climat scolaire, la lutte contre la violence et le harcèlement au sein de l'établissement sera renforcée. Les élèves seront auditionnés sur base d'une enquête interne à l'école.

TRAVAIL COLLABORATIF

Des concertations hebdomadaires ont lieu sous différentes formes afin de favoriser les pratiques collaboratives et le continuum pédagogique : concertations entre les titulaires d'une même année, concertations intra-cycles, concertations cycle 5-8, etc. La Direction participe le plus régulièrement possible à ces concertations.

La fiche de liaison existante précédant la rencontre entre le Centre P.M.S. et le titulaire lors des permanences mensuelles sera remodelée en corrélation avec les objectifs du Pouvoir Organisateur.



Dessin réalisé par les élèves du cycle 5-8

Résumé du Projet éducatif et pédagogique de la Commune de Schaerbeek

- « Le projet pédagogique communal implique tous les acteurs de la communauté éducative. »
- L'enseignement communal schaerbeekois est neutre, conformément aux dispositions du décret du 31 mars 1994 définissant la neutralité de l'enseignement de la communauté.
 - Le caractère des écoles est non-confessionnel. Elèves et étudiants sont tous traités avec la même sollicitude.
 - L'instruction est dispensée dans le respect de la personnalité de chaque élève et dans un esprit de tolérance.
 - L'enseignement schaerbeekois fonde son action sur la conviction que le progrès social et moral est possible grâce à l'éducation.
 - La transmission de la connaissance s'effectue sous des formes multiples et vivantes.
 - L'enseignement communal schaerbeekois essaie de conduire tous les élèves au plein développement de leurs potentialités sans vouloir pour autant les fondre dans un moule identique.
 - L'école joue un rôle social : l'élève, conscient de ses droits mais aussi de ses devoirs et responsabilités, apprend à s'intéresser au monde qui l'entoure, à acquérir un comportement critique mais positif.

Ecole communale fondamentale René Magritte

46, rue Van Oost - 1030 Schaerbeek

1030.ecole14@schaerbeek.be

Contact : 02/431 68 15

www.ecole14.be

Ce projet d'établissement est élaboré en fonction de :

- ▶ Décret-Missions du 24/07/1997;
- ▶ Décret relatif à la promotion d'une école de la réussite dans l'enseignement fondamental;
- ▶ Décret du 14/03/1995, article 1 à 5;
- ▶ L'établissement veille à la mise en oeuvre d'aménagements et d'interventions en réponse à des besoins spécifiques dûment attestés.

Enseignement communal
Place Colignon • 1030 Bruxelles
02/244 70 30 • Bur. 030
nramdani@schaerbeek.be
www.1030.be • f 1030be

SCHAERBEEK
1030
SCHAARBEEK

E.R.: Collège des Bourgmestre et Echevins de Schaerbeek - Ne pas jeter sur la voie publique

Ecole communale René Magritte PROJET D'ÉTABLISSEMENT

« Mon seul désir est de m'enrichir
de nouvelles pensées exaltantes. »
René Magritte

www.1030.be • f 1030be • @achillecolignon

SCHAERBEEK
1030
SCHAARBEEK

Ensemble autour d'un même objectif

La Direction et l'équipe pédagogique collaborent à l'épanouissement des élèves, futurs citoyens. Différentes associations accompagnent les élèves dans **l'acquisition et la maîtrise de la langue française** : bibliothèque Sésame, Pierre de Lune, etc. En collaboration avec la Ligue de l'Enseignement, des cours de français gratuits sont organisés pour les parents, au sein de l'école, trois fois par semaine en matinée.

De nombreux partenaires sont associés à œuvrer au service de l'épanouissement de l'enfant. Une **logopède** encadre les élèves éprouvant des difficultés scolaires et apporte, notamment, des pistes d'aménagement afin de faciliter leurs apprentissages. Le **Centre P.M.S.** (Psycho-Médico-Social) associé au suivi des élèves, apporte une aide ponctuelle aux difficultés scolaires ou familiales. Le **P.S.E.** (Promotion de la Santé à l'école) assure les visites médicales et organise des animations liées à la santé, l'hygiène et le bien-être. Par ailleurs, la **médiatrice scolaire** facilite les échanges entre les différents acteurs de l'école.

L'enfant

La **continuité des apprentissages** est une priorité pour l'équipe pédagogique. L'enfant, ses difficultés et ses points forts sont pris en considération. Le **bien-être** de l'enfant est, selon nous, une condition nécessaire pour apprendre. Dans cette optique, des outils de gestion des émotions sont utilisés dans les classes. Pour permettre un **suivi individualisé**, un dossier élève est constitué.

De la classe d'accueil à la 6ème primaire, la **différenciation** nous paraît essentielle : l'enseignant adapte ses méthodes, ses supports et ses contenus en fonction des spécificités de chacun. Le **cycle 5-8** (enfants de troisième maternelle à deuxième primaire) nécessite une prise en charge pensée en termes de besoins pour chaque enfant. Dès lors, ce procédé renforce la mise en œuvre d'une différenciation réfléchie afin de répondre à une même compétence.

Le langage

La maîtrise de la langue d'enseignement tant orale qu'écrite est une des priorités de notre établissement. **Le langage est au cœur de nos priorités**, il est stimulé par diverses activités. Différents aménagements sont élaborés et des actions précises ont été réfléchies dans le cadre de l'élaboration du Plan de pilotage de l'établissement. Le travail en ateliers privilégie l'apprentissage par des jeux de lecture et d'expression orale. Des banques de mots illustrés sont en construction et seront utilisées de la classe d'accueil à la sixième primaire dès l'année scolaire 2019-2020. Les élèves bénéficient d'un encadrement renforcé pendant les temps scolaires grâce aux heures d'A.L.E. (Aide à la Langue Etrangère) allouées par le Gouvernement.

Durant les temps extra-scolaires, les élèves de maternelle inscrits à la garderie ont la possibilité de fréquenter des ateliers de français leur permettant d'exercer le langage oral en élargissant leur vocabulaire. Dès la troisième primaire, un service d'étude est organisé pour aider les élèves à faire leurs devoirs.

La lecture

L'apprentissage de la lecture ne peut se faire, selon notre équipe pédagogique, que si l'élève ressent le goût de la lecture. Des moments consacrés au « **plaisir de lire** » sont organisés ponctuellement. Pour ce faire, les enseignants mettent à disposition des élèves une offre de livres. À partir de l'année académique 2019-2020, des séances de lecture interclasses seront organisées mensuellement : des élèves de primaire iront lire des histoires aux élèves de maternelle.

Une méthode commune, riche de textes diversifiés, est utilisée de la première à la troisième primaire afin de faciliter la continuité des apprentissages dans les cycles suivants. La méthode gestuelle est utilisée en support de cette dernière. Les compétences et stratégies de lecture sont mobilisées dans différents domaines (mathématiques, histoire, ...).

La citoyenneté

Afin que les élèves puissent apprendre **le vivre ensemble**, des conseils de classes et d'école sont organisés. Au sein des classes, les titulaires proposent des cercles de paroles.

Ponctuellement durant l'année, les parents sont invités à venir dans l'école pour des échanges conviviaux. Nous organisons, par exemple, une journée « Tour du monde » où les parents ainsi que leurs enfants ont l'occasion de venir évoquer leur pays, leurs traditions, leurs cultures et proposer un plat à partager.

Sport et Culture

Les cours de gymnastique sont organisés dans un **hall sportif moderne** pour les primaires et dans une salle de psychomotricité pour les maternelles. Plusieurs activités sportives sont régulièrement organisées telles que : des journées sportives, « je cours pour ma forme », la patinoire, le projet vélos, etc.

Nous organisons diverses activités culturelles telles que la visite de musées, les sorties théâtres, etc. afin d'éveiller les élèves à l'**Art**. La créativité des élèves sera mise à contribution, notamment, dans la mise en œuvre de fresques.

Des **séjours pédagogiques avec nuitées** sont organisés afin de créer des liens forts au sein du groupe classe et permettent aux enfants de découvrir un autre environnement.

L'Environnement

En mai 2018, l'école s'est implantée dans un nouveau bâtiment passif. Une attention particulière a été apportée à l'aménagement des locaux et des cours de récréation.

Dès l'année académique 2019-2020, la cour maternelle accueillera tant les élèves francophones de l'école René Magritte que néerlandophones de l'école « Paviljoen » afin de créer des synergies entre les élèves. La cour de récréation primaire sera rendue plus verte pour une meilleure convivialité et une sensibilisation des élèves à la nature. Afin de promouvoir un climat positif et ludique au sein des cours de récréation, des fichiers de jeux autonomes seront créés par les élèves et mis à disposition lors des temps de récréation. Des activités seront organisées par les encadrants extra-scolaires ainsi que les professeurs. Les élèves pourront aussi profiter d'un espace de lecture et de détente.

Sensibiliser les enfants à l'environnement est essentiel et nous permet, de plus, d'amorcer des apprentissages qui font sens avec le vécu de l'enfant. Le tri de déchets et leur réduction à travers l'utilisation d'un compost, les aménagements tels que le poulailler et le potager seront sources de multiples apprentissages. L'installation d'hôtels à insectes et de nichoirs avec caméra permettront d'entamer l'observation, l'étude et la sensibilisation à la biodiversité.

Pour approfondir les apprentissages scientifiques, nous menons un partenariat avec l'a.s.b.l. « Cap Sciences » qui anime des ateliers de la deuxième maternelle à la sixième primaire.

